

BAROMETRE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

1^{er} trimestre 2016

■ ■ ■ 1^{er} trimestre 2016 : Forte hausse des immatriculations au RCS (21%) en raison de l'augmentation des inscriptions d'auto-entrepreneurs, ainsi du stock des entreprises actives à Paris (+3,2%). Diminution des ouvertures de mandats ad hoc et de conciliation (-9%), avec une hausse des emplois salariés concernés (+14%) et des passifs ; augmentation de 6% des ouvertures de sauvegarde et de redressement judiciaire (-7,5% d'emplois salariés concernés) ; baisse des jugements d'ouverture de liquidation judiciaire (-7%) ; hausse du volume de décisions rendues en contentieux (+14%) ; diminution des ordonnances sur requête (7%) ; stabilité des ordonnances de référé (-1%) ; progression des ordonnances d'injonction de payer (+14%). ■ ■ ■

Inscriptions au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) de Paris

385 299 entreprises en activité au 31 mars 2016

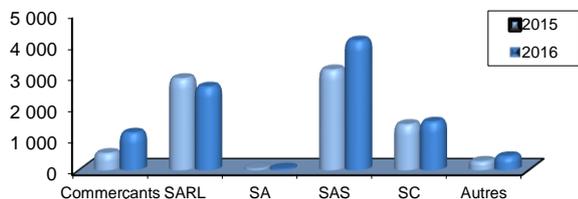
Au 31 mars 2016, le stock d'entreprises actives (385 299) enregistre une hausse de 3,2%, avec 11 954 entreprises supplémentaires en activité à Paris par rapport au 31 mars 2015.

Immatriculations d'entreprises

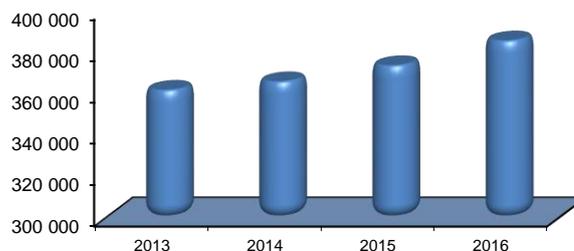
Au 1^{er} trim. 2016, le RCS de Paris enregistre l'immatriculation de 9 646 nouvelles entreprises, soit une augmentation de 21% par rapport au 1^{er} trim. 2015. Celle-ci est principalement due à l'immatriculation de 1 201 auto-entrepreneurs/commerçants/EIRL.

Typologie des dirigeants à la tête des nouvelles entreprises

69% des nouveaux dirigeants sont des hommes, 22% sont des femmes, 9% sont des personnes morales.



Stock des entreprises en activité



Statut juridique des entreprises commerciales immatriculées

68% des immatriculations concernent des entreprises commerciales. Sont notamment recensées : 0,5% de SA, 26,5% de SARL, 41% de SAS ; 12% sont des commerçants, des EIRL et des auto-entrepreneurs. Les sociétés civiles représentent 15,5% des nouvelles entreprises. Les autres statuts juridiques constituent 4,5% des immatriculations : SNC, GIE, GEIE, sociétés d'exercice libéral, coopératives, etc ...

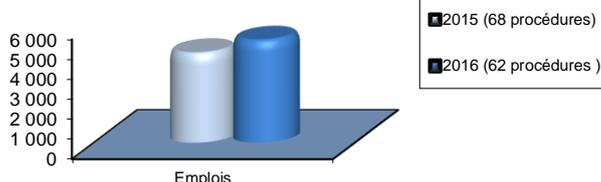
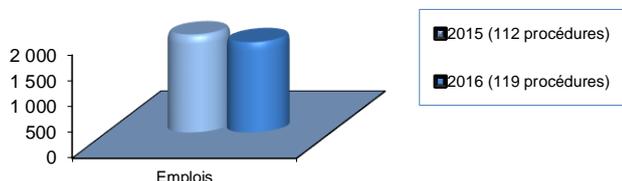
A noter : les immatriculations d'auto-entrepreneurs enregistrent une hausse de 118% par rapport au 1^{er} trim. 2015.

Prévention des entreprises en difficulté

Détection des difficultés : 559 dossiers d'entreprises en potentielle difficulté ont été ouverts au 1^{er} trimestre 2016, soit une hausse de 21% par rapport à 2015, même période.

Traitement préventif : 65 demandes de mandat ad hoc et de conciliation ont été présentées au tribunal au 1^{er} trim. 2016, soit 7% de moins qu'en 2015. Celles-ci ont donné lieu à l'ouverture de 62 procédures, soit une baisse de 9% par rapport à 2015.

Emplois et passifs* : 5 129 emplois au 1^{er} trim. 2016, soit 14% de plus qu'en 2015. Le montant des passifs traités dans le cadre de ces procédures ouvertes a porté sur 605 millions € au 1^{er} trim. 2016, contre 321 millions € en 2015, même période.



Procédures d'observation et de traitement des difficultés

Sauvegardes : 7 procédures de sauvegarde ont été ouvertes par le tribunal au 1^{er} trim. 2016, soit une baisse de 42% par rapport à 2015.

Redressements judiciaires : 112 procédures ont été ouvertes au 1^{er} trim. 2016, contre 100 en 2015, soit une hausse de 12%.

Emplois* : 1 741 salariés* concernés par ces procédures au 1^{er} trim. 2016, soit 7,5% de moins qu'en 2015, même période.

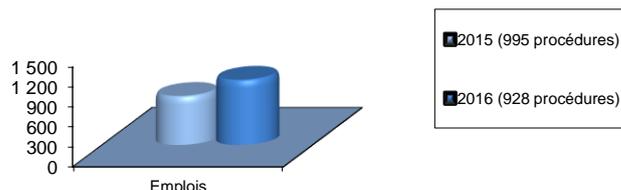
Plans en cours : 898 plans (sauvegarde, continuation ou cession) sont en cours d'exécution au 31 mars 2016, contre 889 au 31 mars 2015, soit +1%.

Liquidations judiciaires

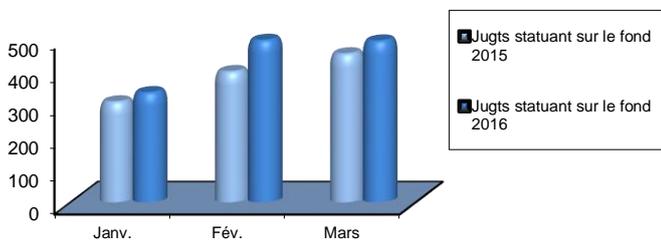
Jugements d'ouverture : 928 jugements d'ouverture ont été prononcés au 1^{er} trim. 2016, soit une baisse de 7% en comparaison avec 2015, même période.

Emplois* concernés : 970 salariés, contre 727 au 1^{er} trim. 2016, soit une augmentation de 33%. Moyenne de moins d'un salarié par procédure.

Procédures en cours : 7 416 procédures sont en cours devant le tribunal au 31 mars 2016. 924 procédures ont été clôturées au 1^{er} trim. 2016, soit une diminution de 21% par rapport à 2015, même période. Le taux de rotation des dossiers est de 24 mois (stock/clôtures).



* Il s'agit des emplois/passifs déclarés ou connus.



Contentieux

Stock des affaires en cours : 7 684 affaires sont en cours au 31 mars 2016 (contre 915 affaires de caisses de retraite), contre 7 650 au 31 mars 2015 (contre 991 affaires de caisses de retraite).

Jugements prononcés *: 1 939 jugements ont été prononcés (dont 1 309 statuant sur le fond)* au 1^{er} trim. 2016, contre 1 785 au 1^{er} trim. 2015 (dont 1 147 statuant sur le fond).

Mesures d'instruction (fond/référé)

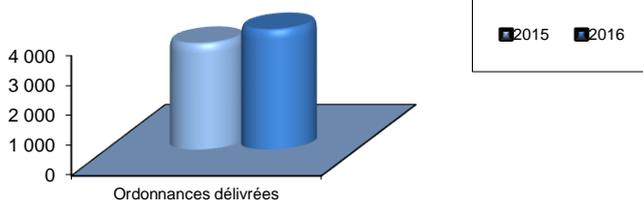
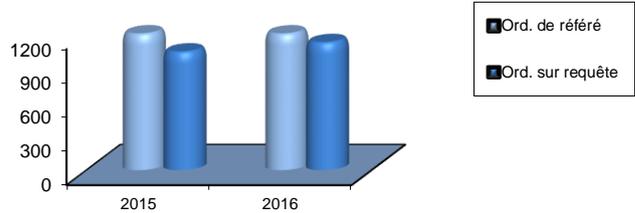
33 mesures d'instruction ont été ordonnées au 1^{er} trim. 2016, contre 30 au 1^{er} trim. 2015, soit +10%. 36 rapports ont été remis. Les mesures d'instruction en cours étant de 218, le délai moyen de traitement est de 18,2 mois.

*Ces données excluent les 915 jugements de caisses de retraite prononcés au 1^{er} trim. 2016.

Ordonnances rendues

Référés : 1 255 ordonnances de référé ont été rendues au 1^{er} trim. 2016, soit une diminution de 1,5% par rapport au 1^{er} trim. 2015. Elles ont porté sur un montant total de 115,4 millions €.

Ordonnances sur requête : 1 040 ordonnances sur requête ont été rendues au 1^{er} trim. 2016, dont 253 rendues par le juge contrôleur des mesures d'instruction, 489 ordonnances relevant de la juridiction du président et 297 ordonnances sur requête relatives au RCS, parmi lesquelles 40 nominations de commissaire aux apports. Les ordonnances sur requête enregistrent une baisse de 7% par rapport à 2015, même période.



Ordonnances d'injonction de payer

4 014 ordonnances d'injonction de payer ont été délivrées par le tribunal au 1^{er} trim. 2016, soit 14% de plus qu'en 2015, même période ; les décisions ont porté sur 27,7 millions € au titre de 2016 (45,4 millions € en 2015), soit 14 867 € par ordonnance (13 250 € en 2015).

Le taux de rejet moyen des ordonnances d'injonction de payer s'élève à 17% au 1^{er} trim. 2016. Le taux d'opposition est de 3,8% en 2016 (4,4% en 2015).

Modes amiables de règlement des différends

Au 1^{er} trim. 2016, 166 procédures de conciliation ont été ouvertes, à comparer avec 385 au 1^{er} trim. 2015, soit près de deux fois moins.

	Conciliations engagées	Médiations
2015	385	0
2016	166	1

Source : greffe du tribunal de commerce de Paris

Le tribunal de commerce de Paris est la première juridiction commerciale de France par le nombre de ses décisions et ses effectifs. Il a rendu 64 855 décisions en 2015. Il est composé de 172 juges bénévoles élus. Les juges, chefs d'entreprise ou cadres dirigeants, sont tous issus du monde de l'entreprise. Le tribunal de commerce assure quatre missions :

- la résolution des litiges entre commerçants, sociétés commerciales et groupes internationaux et des litiges relatifs aux actes de commerce ;
- le traitement des difficultés des entreprises : procédures de négociation confidentielles ou procédures publiques de sauvegarde et de redressement judiciaire pouvant aboutir à un plan, une cession ou une liquidation ;
- la détection préventive des difficultés des entreprises ;
- le contrôle du registre du commerce et des sociétés et des registres légaux tenu par le greffier du tribunal.

Le greffe est une société civile professionnelle de 208 salariés, dont 44 commis-greffiers assermentés, dirigée par quatre greffiers associés officiers publics et ministériels nommés par le Garde des Sceaux. Le greffier assure une double mission juridique et judiciaire. Structure assistant les juges du tribunal de commerce, le greffe gère l'ensemble des registres des entreprises, notamment le registre du commerce des sociétés où sont immatriculées 381 028 entreprises en activité dans Paris intra-muros. Tous dossiers confondus, le greffe de Paris a traité en 2015, plus de 133 200 formalités légales au registre du commerce et des sociétés, et a enregistré plus de 67 000 inscriptions de privilèges et de nantissements. Sur le site www.greffe-tc-paris.fr, le greffe propose 350 fiches pratiques sur les démarches auprès de ses services et du tribunal de commerce ; il permet aux entreprises et aux professionnels du droit et du chiffre de dématérialiser leurs formalités légales. Le site a enregistré plus de 3,2 millions de consultations uniques en 2015.